

Département de Seine-et-Marne
Commune de Villiers-sous-Grez
Procès-verbal
Conseil municipal du 3 janvier 2023 à 20h30

Présents : Thierry Masson, Maire, Christine Groetzing, Yves Loir, Laëtitia Lepaisant, Adjoint, Guillaume Chapet, Martine Melet, Catherine Ceraudo, Catherine Ballay, Etienne Brehier, Paul Lanouguere, Jean-Pierre Girard, Thomas Bonfils, Gabriel Massart, et Emmanuelle Sormail Conseillers.

Absent : Titouan Poncelin de Raucourt

Secrétaire : Laëtitia Lepaisant

Approbation du procès-verbal du 6 décembre 2022

DELIBERATIONS :

Décisions modificatives

Monsieur le maire informe les membres que des comptes présentent des insuffisances de crédits et qu'il est nécessaire de régulariser selon la proposition suivante :

	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Fonctionnement 002 Résultat de fonctionnement reporté			11700.00	
615228 Entretien et réparations sur autres bâtiments		8000.00		
6411 Personnel titulaire		2000.00		
7391112 Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants		1700.00		

Les membres votent à l'unanimité.

Demande de subvention SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne) pour les horloges astronomiques

Monsieur le maire explique qu'il est nécessaire de changer les différents systèmes de gestion de l'éclairage public par la mise en place d'horloges astronomiques programmables.

SATELEC le nouveau prestataire du SDESM propose un devis de 5013.60 euros HT, et 6016.32 euros TTC.

Le SDESM propose une subvention de 30% sur ces équipements.

Une demande de subvention au PNRG a été demandée à la suite de la délibération du conseil municipal du 6 décembre 2022

Monsieur le maire demande aux membres :

- De l'autoriser à solliciter l'aide financière du SDESM et d'arrêter les modalités de financement
- D'approuver ce projet d'investissement
- A l'unanimité

Demande de subvention SDESM pour les bornes d'éclairage solaires

Monsieur le maire explique que le projet participatif de borne d'éclairage solaire a été validé par la région pour un montant de matériel de 4293€ HT, Monsieur le maire propose que le SDESM soit le Maître d'œuvre dans la mise en place de celles-ci.

Le SDESM propose une subvention de 30% sur ce dossier qui sera en complément de celle de la région, toutefois le SDESM doit nous envoyer un devis sur ces coûts de maîtrise d'œuvre.

Monsieur le maire demande aux membres :

- De l'autoriser à solliciter l'aide Technique du SDESM en tant que maître d'œuvre
- De l'autoriser à solliciter l'aide financière du SDESM
- D'approuver ce projet d'investissement au travers du SDESM

A l'unanimité.

Demande d'organisation d'un spectacle extérieur

Dans le cadre de la nuit des Forêts, l'amicale Villaronne organise avec l'association Bois Rouge un spectacle d'extérieur le 18 juin 2023. Ce spectacle est financé par une subvention régionale et par l'amicale.

Demande au conseil l'avis sur ce projet : accepté unanimité.

Informations

- Vœux et galette du 15 janvier

Accueil des nouveaux arrivants.

Présentation des associations.

- Un point sur la médiathèque sera fait par Gabriel Massart et Françoise Hubert au prochain Conseil municipal.

- Gabriel Massart négocie avec le Phil harmonium de Paris pour programmer 10 séances d'initiation à la musique dans les écoles.
- Monsieur le maire rappelle que nous devons nous concerter pour les subventions aux associations et précise que le Conseil municipal devra valider les montants courant avril.

Tour de table des commissions

- Rue de l'égalité : Emmanuelle Sormail et Catherine Ballay enquêteront auprès des habitants de la rue de l'Egalité sur les problèmes de stationnement.

Questions diverses

Fin de séance 22 heures.

Fait et délibéré en séance, le 3 janvier 2023.